

**Mme Copps:** Monsieur le Président, je vous prie de bien vouloir consulter les bleus en ce qui concerne les propos du député de Nunatsiak, car je suis persuadée, dans ce cas . . .

**M. le Président:** A l'ordre, s'il vous plaît. Cette question a déjà été entendue.

**Une voix:** Donnez-lui au moins la règle générale à suivre.

**M. le Président:** Le Règlement veut, en pareil cas . . .

**Des voix:** Oh, oh!

**M. le Président:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le plus simple serait sans doute de renvoyer la députée à un document.

\* \* \*

## RECOURS AU RÈGLEMENT

### L'UTILISATION DE TERMES JUGÉS NON PARLEMENTAIRES

**M. Barry Turner (Ottawa-Carleton):** Puisque nous sommes en train d'échanger des lis de Pâques, je dirais que pendant la période des questions j'étais assis à la place du député de Fraser Valley-Ouest (M. Wenman) et—pendant la période de chahut, je l'admets—j'ai entendu, comme d'autres, le député de Notre-Dame-de-Grâce-Lachine-Est (M. Allmand) qualifier, à trois reprises, la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M<sup>lle</sup> MacDonald) de menteuse.

**Des voix:** Asseyez-vous.

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** Je sais qu'il n'est pas présent pour l'instant, mais dès qu'il reviendra, monsieur le Président, conformément à l'esprit des bonnes pratiques parlementaires, il pourrait être invité à retirer ce qu'il a dit.

**M. le Président:** La présidence, conformément aux usages, informe le député qu'elle n'a pas entendu les remarques dont il se plaint et qu'en conséquence elle agira comme elle le fait d'habitude dans ces circonstances.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. le Président:** A l'ordre, s'il vous plaît.

**M. William C. Winegard (Guelph):** Monsieur le Président, je voudrais dire à la Chambre que l'heure qui vient de s'écouler n'est pas précisément à l'honneur de la Chambre des communes et du Parlement.

**M. le Président:** Le député de York-Scarborough (M. McCrossan) désire-t-il invoquer le Règlement? Pourrait-il le faire brièvement?

**M. W. Paul McCrossan (York-Scarborough):** Monsieur le Président, mon rappel au Règlement concerne l'ordre du jour. Je voulais que le Président me dise quel était l'ordre du jour, car j'ai une demande . . .

## Rapports de comités

**M. le Président:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le député devrait lire le *Feuilleton*.

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

### LES VOIES ET MOYENS

#### DÉPÔT D'UN AVIS DE MOTION

**L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé):** Monsieur le Président, conformément à l'article 84(1) du Règlement, je voudrais, au nom du ministre des Finances (M. Wilson), déposer des copies, dans les deux langues officielles, d'une motion des voies et moyens tendant à modifier la Loi de l'impôt sur le revenu.

Conformément à l'article 84(2) du Règlement, je demande que l'étude de la motion soit inscrite à l'ordre du jour.

\* \* \*

[Français]

### LES RELATIONS EXTÉRIEURES

#### DÉPÔT DU RAPPORT FINAL DE L'HONORABLE D. MACDONALD, COORDONNATEUR CANADIEN DES SECOURS D'URGENCE-FAMINE, EN AFRIQUE

**L'hon. Monique Vézina (ministre des Relations extérieures):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer devant cette Chambre, conformément à l'article 67(2) du Règlement, le rapport final de l'honorable David MacDonald, coordonnateur canadien des secours d'urgence-famine, en Afrique, dans les deux langues officielles.

\* \* \*

[Traduction]

### LES PÉTITIONS

#### RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

**M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Monsieur le Président, c'est la première occasion que nous avons de nous conformer à ces nouvelles dispositions du Règlement. J'ai l'honneur, aux termes de l'article 106(8) du Règlement, de déposer la réponse du gouvernement à la pétition n° 331-2, dans les deux langues officielles.

\* \* \*

[Français]

### GESTION ET SERVICES AUX DÉPUTÉS

#### PRÉSENTATION DU 6<sup>e</sup> RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

**M. Marcel Prud'homme (Saint-Denis):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le sixième rapport du Comité permanent de la gestion et des services aux députés.